



DOMAINE : Élèves – Sécurité et bien-être

En vigueur le : 24 juin 2000

TITRE : Bonne arrivée à l'école

Révisée le : 4 décembre 2021

Dans le but d'alléger le texte, les formes au masculin du présent document désignent aussi bien les femmes que les hommes à moins que le contexte n'en indique le contraire.

PRÉAMBULE

Le programme « Bonne arrivée à l'école » s'inscrit dans la lignée des programmes visant en tout temps la sécurité des élèves. Ce programme a pour but de repérer les absences et les retards inexpliqués et vient en quelque sorte compléter les procédures déjà mises en place par les écoles en ce qui a trait au relevé des présences quotidiennes des élèves à l'école.

POLITIQUE

Conformément à la Politique/Programmes Note n° 123, le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE) demande à ses écoles de mettre en œuvre le programme de « Bonne arrivée à l'école ».